Philippe d'Hellem

Confrère de l'Oratoire

Entré = 1707 Sorti : 1712

Né à Autun (Saône et Loire), le 1689

Mort à Rome, le janvier 1729

Espion des Jésuites

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
fr. de l'Oratoire

Voir :

<u>Adry</u> : t. III. p. 108

M.M. 611, page 55 N. 189 =

Le confrère Philippe d'Hellem, d'Autun, 18 ans, tonsuré
fils de Philippe d'Hellem, orfèvre et Elisabeth Pommier, a étudié avec succès en philo
entré 10, vêtu 20 Nov. 1707. Remplit une place fondée.
Autun nous offre ici des prémices qui ne sont point à mépriser. Il y a là bien de la raison
et de la religion. Esprit vif, coeur droit, inclinations bonnes.
Beaucoup d'estime pour son état. Peut être une modestie un peu étudiée, puisqu'elle se
dément quelquefois

Parti 10 oct. 1708 à Montbrison pour la 5e

Le Confrère Philippe d'Hellem

M. M. 607, 4e catalogue, N 856 =

Philippe d'Hellem, du diocèse d'Autun, entré à Lyon en 1707, sorti en 1712.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.683) T. III. p 108 =

Extrait d'une lettre de Rome du 27 janvier 1729 =

Mercredi matin, peu après les 5 heures, un nommé Philippe d'Hellem se présenta sur le Pont St Ange et après y avoir donné par aumône 5 baïoques à une pauvre femme aveugle et lui avoir recommandé de remettre au premier prêtre qui passerait un billet qu'il laissa, il monta sur le parapet et se jeta dans le Tibre. Il avait laissé un autre billet écrit de son sang sur la table de la chambre où il logeait, qui a été rendu public. Il semble qu'il soit repentant d'avoir parlé injustement contre les prêtres de l'Oratoire en les accusant de jansénisme et de socinianisme et qu'en réparation, comme pour ne plus adhérer à ses séducteurs, il a voulu mourir comme tant de martyrs de l'un et l'autre sexe, ne offerrent idolis. Le gouvernement fait sans cesse chercher le cadavre, et comme on ne l'a pas encore retrouvé, on est entré dans quelque soupçon que cet homme ne se soit pas effectivement jeté dans la rivière.

Outre le nom d'Hellem, il se donnait encore celui d'Esquillis. Il avait été dans l'Oratoire et était actuellement Prémontré, d'où il était échappé. Il avait tâché inutilement de faire sa paix. Son raisonnement était d'homme d'esprit savant ; mais il a toujours paru extrêmement prévenu contre les Pères de l'Oratoire et leurs adhérents opposés à la Constitution. Il a donné sur cela des Mémoires au Pape, aux Ministres et au Saint office ; mais on n'en a pas tenu compte.

P. P. Benedicto XIII

Tibi ego, Frater Philippus d'Hellem, Gallus, ordinis Sancti Norberti, scribo hoc meo sanguine, postquam mihi secui venas brachiorum et pedum, et quum sanguis non fluat satis ut moriar pro Deo, quem nequissime offendi accusando coram Te et Regē Galliae optimos fide et moribus, sub nominē Jansenistarum et quenellistarum, et fidelissimos regi subditos, nunc eo me daturus praecipitem in Tiberim, non desperationē, ut Judas, cujus horrendam imitatus sum injustam proditionem, sed eodem Dei motū, quo multi et multae martyres, illi ne offerrent idolis, ego ne cogar vi aut promissis ad sustinendas calumnias infernales in Oratorianos Gallos et alios quos inique et falso et diabolice accusavi haeresium, morum pravorum et socinianismi, tam indignis carminibus quam coram Tē et Praelatis multis et Inquisitionē et regē meo, per memoralia et dispositiones diabolicas. Si Tu et Jesuitae vellent me facere principem, divitem, honoratum, ore et cito quod jam confectum esset, si rursus ac fortius bonos ac sanctos accusavissem, malo mori quam tam inique Deum persequi in suis servis optimis. Deus mox me judicabit. Te etiam et alios persecutores bonorum judicaturus est. Nimis creditur jesuitis, vere inimicis Dei, sanctae religionis et regum.

Frater P. Philippus d'Hellem, Romae, post mediam noctem, P. P. Benedicto XIII.

Supplicatur pro Deo quisquis invenerit hoc scriptum ut curret deferri ad Papam et reddi in manum, a Deo justo remuneratore feres praemium certum et magnum. "

Manuscrits de Breyer = Breyer, docteur de Sorbonne et chanoine de Troyes (1669-1749)

T. S. V. P.

M. M. 612, N 2147 de ma copie =

Le Confrère Philippe d'Hellem, d'Autun, 18 ans, tonsuré,
fils de Philippe d'Hellem, orfèvre et d'Elisabeth Pommier,
a fait sa philosophie.
Entré le 10 Novembre 1707, vêtu le 20
Pas de pension et n'a que son titre
Bon sujet pour l'esprit et la piété.
Sorti en 1712